

Glyphosate : la Commission européenne propose de renouveler son autorisation

La Commission européenne va proposer le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, une substance active utilisée dans les pesticides dont le risque pour la santé fait l'objet d'une controverse.

La Commission va proposer le renouvellement du glyphosate pour quinze ans, a indiqué une source appartenant à l'exécutif européen. Un vote doit se tenir à la majorité qualifiée au sein d'un comité d'experts, représentant les Etats membres, les 7 et 8 mars. L'autorisation de l'UE pour cette substance expire à la fin juin.

La proposition stipule des "limitations sur les coformulants" (qui composent avec la substance active, selon différentes formulations, un pesticide) ainsi que l'interdiction du **POE-tallow amine**, un coformulant qui favorise la **pénétration de la substance active dans les végétaux**, a précisé cette source. La Commission appuie son choix sur l'avis donné en novembre par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui a jugé **"improbable" le risque cancérogène du glyphosate**. Le glyphosate est un élément chimique couramment utilisé dans la composition des désherbants, dont le Roundup® de Monsanto.

Cet avis avait donné lieu à une **polémique**, quelque mois seulement après qu'une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Centre international pour le Cancer (CIRC), eut déclaré la **substance cancérogène "probable"**.

La différence, avait à l'époque expliqué l'EFSA, est qu'elle ne s'est penchée que sur la **substance chimique individuelle**, tandis que le CIRC évalue des **formulations**.

"Il est scandaleux que la Commission européenne soit disposée à simplement ignorer les inquiétudes scientifiques conséquentes exprimées sur les risques pour la santé du glyphosate et, à la place, propose de continuer à autoriser son utilisation pour quinze ans de plus", a déploré l'eurodéputé du groupe Verts-ALE Martin Häusling dans un communiqué.

Sa collègue des Verts, Michèle Rivasi, a regretté que "ni la condamnation de la Cour de justice de l'UE contre la Commission pour **ne pas avoir défini des critères encadrant les perturbateurs endocriniens**, ni le **principe de précaution**, ni la **santé publique** ne semblent faire le poids pour contrecarrer l'influence de l'industrie chimique".

La Commission garde le droit de réévaluer, "à tout moment", la décision, a précisé la source, alors que de nouveaux travaux scientifiques sont attendus dans les prochains mois, à la fois au sein de l'UE et à l'étranger (Etats-Unis, Japon ou Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

(AFP)

Source : http://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/glyphosate-la-commission-europeenne-propose-de-renouveler-son-autorisation_1331297.html